

Revalin 2000

Date : 23/1/2008

Remplace la fiche : 1/6/2007

Alpheios France S.A.S.
27, rue Gustave Eiffel-B.P. 178
95691 Goussainville Cedex (F) France
Tél.: 01 39 94 66 66
Fax: 01 34 04 92 79
En cas d'urgence : Urgences toxicologiques du Centre Antipoison de
Nancy +33 (0)3 83 32 36 36

Alpheios Belgium S.A.
Gaston Fabrèlaan 50
2610 Wilrijk Belgique
Tél.: 03.828.48.48 / Lux: 40.23.43
Fax: 03.828.42.80
En cas d'urgence : Centre Anti-poisons : +32 (0)70.245.245

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Format : La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément à la règlement REACH (EG) 1907/2006.

Préparé par : Dept. legal affaires
H.J.M.Sinnige
h.sinnige@alpheios.nl
In de Cramer 8a
NL-6411 RS Heerlen
Tel: +31 45 5738898

Nom commercial : Revalin 2000.

Application : Produit combiné.

Responsable de la mise sur le marché : Voir adresse ci-dessus.

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non classé comme produit dangereux.

Symptômes liés à l'utilisation

-Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

-Contact avec la peau : Non irritant.

-Contact avec les yeux : Légèrement irritant au contact direct avec les yeux.

-Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

Note : Cette information a été rédigée et est valable pour le produit non dilué.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Préparation.

Composition : Règlement (CE) No.648/2004 du 31 mars 2004, relatif aux détergents. Annexe VII.

Contient : Conservateurs. - Parfums
< 5% : - Agents de surface non ioniques
5% - 15% : - Polycarboxylates

Substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement (directive 67/548/CEE) :

Nom de la substance	Valeur(s)	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
ETHOXYDIGLYCOL	: Entre 1 et 5 %	111-90-0	-----	-----	Xi; R36
TRIDECETH-10	: Entre 1 et 5 %	24938-91-8	-----	-----	Xn; R22 Xi; R41 N; R50
Tributhoxyethylphosphate	: Entre 1 et 5 %	78-51-3	201-122-9	-----	R52-53
ISOPROPYL ALCOHOL	: Entre 0.1 et 1 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	F; R11 R67 Xi; R36
Propylene glycol-n- Butylether	: Entre 0.1 et 1 %	29387-86-8	249-598-7	-----	Xi; R36/38
Propyleneglycol Methyl Ether	: Entre 0.1 et 1 %	1320-67-8	215-306-1	-----	R10
BENZISOTHIAZOLINONE	: Entre 0.01 et 0.1 %	2634-33-5	220-120-9	613-088-00-6	Xn; R22



Revalin 2000

Date : 23/1/2008
Remplace la fiche : 1/6/2007

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS (suite)

LIMONENE	:	Entre 0.01 et 0.1 %	5989-27-5	227-813-5	601-029-00-7	Xi; R38-41 R43 N; R50
CI 45350	:		518-47-8	208-253-0	-----	R10 Xi; R38 R43 N; R50-53
Ingrédients INCI	:	: AQUA, Acrylate copolymer, PARAFFIN, ETHOXYDIGLYCOL, TRIDECETH-10, Tributoxyethylphosphate, ISOPROPYL ALCOHOL, Propyleneglycol Methyl Ether, Propylene glycol-n- Butylether, PPG-2 METHYL ETHER, BENZISOTHIAZOLINONE, LIMONENE, CITRAL, GERANIOL, CI 45350, HEXYL CINNAMIC ALDEHYDE, LINALOOL, ALPHA-ISOMETHYL IONONE, CITRONELLOL, BENZYL BENZOATE.				

4 PREMIERS SECOURS

-Inhalation	:	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
-Contact avec la peau		
	:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
-Contact avec les yeux		
	:	Rincer immédiatement à l'eau.
-Ingestion	:	Ne pas faire vomir. Administrer de l'eau tiède ou du lait (ca. 200 ml.). En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Informations générales	:	Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	:	Non combustible.
Incendies avoisinants	:	Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Informations générales		
	:	Le produit répandu peut être glissant.
Précautions pour l'environnement	:	Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.
Méthodes de nettoyage	:	Diluer les résidus et rincer.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE


Stockage	:	Protéger du gel.
Manipulation	:	Pas de recommandations spéciales.

Revalin 2000

Date : 23/1/2008

Remplace la fiche : 1/6/2007

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle	: Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.
-Protection respiratoire	: Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection de la peau	: Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux	: Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
Hygiène générale	 <p>: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter le contact du produit non-dilué avec la peau, les yeux et les vêtements.</p>
Limites d'exposition professionnelle	<p>: http://bgia-online.hvbg.de/LIMITVALUE/WebForm_gw.aspx Diethylene glycol monoethyl ether : MAC [mg/m³] : 180 Diethylene glycol monoethyl ether : MAC [ppm] : 32 2-Propanol : OEL (UK)-LTEL [ppm] : 400 2-Propanol : MAC [mg/m³] : 650 2-Propanol : MAC [ppm] : 250</p>

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Jaune.
Odeur	: Citron.
pH	: 8.0-9.5
Viscosité	: <20 mPas
Solubilité dans l'eau	: Complète.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité	: Stable dans les conditions normales.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Matières à éviter	: Aucune procédure spéciale n'est requise dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Gel.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pour le produit des tests toxicologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionnés à l'article 6 du 1999/45/CE, ce produit est classé comme mentionnés sous la rubrique 15. Les composants éventuellement toxiques sont mentionnés sous la rubrique 3.

Sur les ingrédients : Voir <http://ecb.jrc.it/iuclid/> pour des informations détaillées.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Pour le produit des tests écologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionnés à l'article 7 de la Directive 1999/45/CE, ce produit est classé pour l'environnement comme mentionnés sous la rubrique 15. Les composants éventuellement nuisibles pour l'environnement sont mentionnés sous la rubrique 3.

Revalin 2000

Date : 23/1/2008

Remplace la fiche : 1/6/2007

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES (suite)

- Persistance et dégradabilité** : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- Sur les ingrédients** : Voir <http://ecb.jrc.it/iuclid/> pour des informations détaillées.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Généralités** : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.
- Méthode d'élimination** : Evacuer à l'égout en rinçant avec une grande quantité d'eau.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information générale** : Non classifié.
- Mesures d'urgence en cas d'accident** : Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Arrêter le moteur.

15 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

- Symbole(s)** : Aucun(e).
- Phrase(s) R** : Aucun(e).
- Phrase(s) S** : Aucun(e).
- Informations sur les agents conservateurs.** : BENZISOTHIAZOLINONE.
- Informations sur les substances parfumantes allergisantes.** : LIMONENE.
- Avertissement** : Conserver hors de la portée des enfants

16 AUTRES INFORMATIONS

- Utilisations recommandées & restrictions** : Réserve à un usage professionnel.
- Liste des phrases R pertinentes (chap. 3)** : R10 - Inflammable.
R11 - Facilement inflammable.
R22 - Nocif en cas d'ingestion.
R36 - Irritant pour les yeux.
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
R38 - Irritant pour la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

L'information fournie dans cette fiche concerne le produit mentionné sous la rubrique 1 et est donnée en supposant que le produit est utilisé correctement et conformément aux usages indiqués par le fabricant. Les données sont basées sur

Revalin 2000

Date : 23/1/2008
Remplace la fiche : 1/6/2007

16 AUTRES INFORMATIONS (suite)

l'information la plus récente connue qui est, si nécessaire, régulièrement revue. L'utilisateur est le seul responsable du respect des précautions mentionnées ci-dessus ainsi que du maintien de l'information complète et suffisante sur l'emploi du produit. Il est conseillé de diffuser l'information concernant cette fiche de données de sécurité en adaptant, si nécessaire, la forme en fonction des différents utilisateurs.

Révision : Modifications au niveau du texte indiquées par *.

Annexe

Identification du produit	: Revalin 2000.
Information REACH	
Evaluation de la sécurité chimique conforme à Annexe 1 (EG)1907/2006	: Voir http://ecb.jrc.it/iuclid/ pour des informations détaillées. Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.
Mode d'exposition dominant	: Voir Rubrique 2.
Nature du danger.	: Voir Rubrique 2.
Contact avec la peau	: Voir Rubrique 2.
Contact avec les yeux	: Voir Rubrique 2.
Inhalation	: Voir Rubrique 2.
Ingestion	: Voir Rubrique 2.
Danger pour l'environnement	: Voir Rubrique 12.

Fin du document